



est le seul peintre ; le sculpteur **Stuart** use du fer et du bois.

Le Danemark présente le sculpteur **Sørensen** (connu à Paris), et en peinture des œuvres assez morcelées, aux tons puissants.

La Suède montre trois fort bons sculpteurs ; les grandes peintures abstraites de **Strom** méritent l'attention.

La Norvège montre une volonté de structure qui peut donner de l'abstraction géométrique, au moins un aspect cubiste (**Bleken**) ; la sculpture de **Gunnerud** reprend une tradition de décoration épidermique et une restructuration de l'objet spécifiquement nordique.

La Roumanie n'a ici qu'un peintre (**Gheorghiu**, d'un réa-

lisme juste, solide et structuré) et un sculpteur.

La Hongrie a toujours des qualités de finesse, d'accent pictural ; de style réaliste, on sent les suites de l'impressionnisme. Le sculpteur **Segesdi** présente, entre autres, une baigneuse de grand style.

La Bulgarie, dans le réalisme, montre des artistes aux vrais dons de peintre (**Kirkov**, **Rous-**

sev), et un très beau bronze de **Malaktchiev** (adolescent debout).

Les Russes ont fait un important effort ; si la pièce la plus remarquable est un portrait de Lénine du peintre **Guelovani**, très largement traité (presque en trompe l'œil sculptural) et montrant des dons de synthèse et d'effet, « La Femme assise » (grand bois) du sculpteur **Klo-**



Buezek, Pologne.

BOURSES ET RÉCOMPENSES

● SECTION « ARTS PLASTIQUES ».

Le Jury international pour la Section « Arts Plastiques » était composé de : Mlle Katarina Ambrosic ; MM. Umbr Apollonio ; José-Pedro Argul ; Juan-Antonio Gaya Nuno ; René d'Harnoncourt ; Haavard Rostrup ; François Stahly ; E. de Wilde.

M. Jean Cassou fut désigné par les membres du Jury pour assumer la présidence.

Le Jury a décerné les récompenses suivantes :

I. — RECOMPENSES OFFERTES A DES ARTISTES ETRANGERS.

Chacune de ces récompenses correspond à une bourse d'une valeur de 800 francs par mois, pour un séjour effectif de cinq mois en France.

Peinture (quatre bourses de séjour) : José Gamarra (Uruguay) ; Rodolfo Nieto Labastida (Mexique) ; Miroslav Sutej (Yougoslavie) ; Joaquín Vaquero Turcios (Espagne).

Sculpture (deux bourses de séjour) : Sergio Camargo (Brésil) ; Arthur Spronken (Pays-Bas).

Cravure (une bourse de séjour) : David Hockney (Grande-Bretagne).

Dessin ou aquarelle (une bourse de séjour) : Ans Wortel (Pays-Bas).

II. — RECOMPENSES OFFERTES A DES ARTISTES FRANÇAIS OU ETRANGERS VIVANT EN FRANCE.

Peinture : Pierre-Michel Buraglio et Jean Criton, reçoivent une récompense de 2.000 francs chacun.

Sculpture : Fumio Otani et Philippe Thill reçoivent une récompense de 2.000 francs chacun.

Cravure : Grégory Masurovsky reçoit une récompense de 1.000 francs.

III. — AUTRES RECOMPENSES.

Prix de la Ville de Paris : Médaille de vermeil et exposition en 1964-1965 dans une salle d'exposition du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris : Erik Gronborg, sculpteur (Etats-Unis).

Prix du Musée Rodin : 1.000 francs, offert à un jeune sculpteur français ou étranger : Nino Cassani (Italie).

Prix André Susse : 1.000 francs, offert à un jeune sculpteur français ou étranger résidant depuis plus de cinq années consécutives en France : Georges Dyens (France).

● SECTION « TRAVAUX D'EQUIPE ».

I. — RECOMPENSES OFFERTES A DES ARTISTES ETRANGERS.

La maquette « Endroit propre à la méditation » (Grande-Bretagne) réalisée par : Raymond Burton, architecte ; Penelope Ellis, sculpteur ; Irmgard Flemming, graveur ; Jean Campbell, photographe, reçoit une bourse pour une valeur de 800 francs par mois pour un séjour effectif de cinq mois en France, pour un des membres de l'équipe. Elle reçoit, en outre, une récompense collective de 2.000 francs.

II. — RECOMPENSES OFFERTES A DES ARTISTES ETRANGERS OU FRANÇAIS VIVANT EN FRANCE.

Le « Groupe de Recherche d'Art Visuel » reçoit une récompense collective de 3.000 francs.

L'équipe dirigée par Jean-Louis Renucci, architecte, reçoit une récompense collective de 3.000 francs pour la réalisation du **Laboratoire des Arts**. Cette équipe est composée de : Jean-Louis Renucci, architecte D.P.L.G. ; Félix-Antoine Alata, architecte ; Lise Arseguet, artiste lyrique ; Dominique Calsat, peintre ; André Cormillot, cinéaste ; Bernard Nantet, réalisateur photographe ; Georges Payen, ingénieur ; René Pouget, compositeur ; Janine Renucci-Convers, sculpteur ; Jean-Claude Schneider, poète ; Annick Vivien, peintre ; avec le concours du Groupe de Recherche de la R.T.F. : François Bayle ; Max Ingrand ; R. Pansart ; Etienne Bertrand-Weill.

La maquette du « Baptistère Saint-Jean », réalisée par : Joseph Kopriva, peintre ; Anton Korady, architecte ; Ervin Patkai, sculpteur, reçoit une mention honorifique.

Une mention spéciale a été décernée à Gérard Zloty-Amien pour ses peintures murales du travail d'équipe L'Abattoir.

● SECTION « DECORATION THEATRALE ».

Le Jury international était composé des membres du Jury de la Section « Arts Plastiques » auxquels était adjoint Jean Darcanto.

Ichiro Takada (Japon) reçoit, pour sa maquette « Henri IV », une bourse d'une valeur de 800 francs par mois pour un séjour effectif de trois mois en France.